

***Thao KHAMLEUY***  
***(VO Thu Tinh)***

## **LA COUR D'AMOUR DE MINUIT CHEZ LES HMONG DU LAOS**

*à Lydia JOBERT*

Les Hmong descendent d'une population qui, à la fin du néolithique, occupait le nord et le centre de la Chine, région où, d'après la légende, il fait jour six mois et nuit six mois. Les légendes, les chants et certains aspects du vocabulaire Hmong confirment que ce peuple était, au début, sédentaire, cultivateur des plaines. Chassés par les vagues successives des envahisseurs Han qui les dépossédèrent de leurs rizières et de leurs terres arables, les Hmong devinrent des montagnards et le demeurèrent jusqu'à nos jours<sup>1</sup>. En effet, vers la fin du premier millénaire de notre ère, pour échapper à l'emprise de la civilisation chinoise et de la centralisation administrative de la cour impériale, les Hmong, fermement attachés à leur culture et à leur langue aussi bien qu'à leur liberté, émigrèrent peu à peu vers les régions du Sud. Leur pénétration en Indochine date de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et s'est poursuivie lentement, pacifiquement jusqu'à nos jours. Une colonie des Hmong estimée au nombre de trois cent mille<sup>2</sup> s'est installée dans le Haut-Laos : à Xieng Khouang et sur des plateaux, sur les versants des montagnes de plus de 1400 m d'altitude où ils s'adonnent aux cultures du riz, du maïs et notamment à celle des pavots à opium. Les peuples de la plaine, Vietnamiens, Laotiens, Thaïs, les désignent par le nom *Mèo*, prononciation méridionale du chinois *Miao* sous lequel les Chinois les ont rassemblés avec deux autres groupes ethniques voisins, les Hmou et les Kho Hsiong.

---

<sup>1</sup> Communication due à l'obligeance de MM. Lysao Lyfoung et Yang Dao.

<sup>2</sup> Cf. YANG Dao, *Les Hmong du Laos face au développement*, Vientiane, Édition Siesavath, 1975.

Au Laos, les Hmong se distinguent eux-mêmes, sur le plan linguistique, en deux sous-groupes, les Hmong Blancs et les Hmong Verts<sup>3</sup>. C'est aussi par le vêtement que ces sous groupes se différencient les uns les autres : le pantalon des Hmong Blancs est comme celui des Chinois, ample, descendant droit, les jambes flottantes ; celui des Verts, au contraire est bouffant, le fond très bas et les jambes resserrées aux mollets. La jupe chez les femmes Hmong Blancs est blanche – bleu-indigo avec des motifs aux formes géométriques, terminée par une bande de broderie chez les Verts.

À la différence des Hmong installés en Chine ou au Vietnam, ceux qui sont fixés au Laos n'ont subi des habitants et des autorités du pays aucune pression pour leur faire adopter les usages laotiens. Ainsi ont-ils pu, mieux que les autres, conserver à l'état pur leurs traditions, leur langue, leur culture<sup>4</sup>.

Les jeunes filles Hmong au Laos sont souvent timides et réservées. Les garçons ne le sont pas moins ; même les plus hardis n'osent guère faire, en plein jour, une déclaration d'amour à une jeune fille car le faisant, ils risquent de déshonorer leur bien-aimée. Seulement à l'occasion de la fête du Nouvel An Hmong (*Lub Peb Caug*), il est de coutume que les garçons fassent la cour aux jeunes filles au moyen d'allégories fort poétiques des chansons d'amour qu'ils échangent avec leurs partenaires. Puis par couple garçon/fille (ou une fille d'un côté contre deux ou trois garçons de l'autre), ils se lancent une balle en tissus noirs ou bleus appelés *Loub pob*. Celui ou celle qui n'arrive pas à attraper au vol la balle qui lui est destinée, est souvent mis sur le champ à l'amende, ce qui consiste à se dépouiller au profit du vainqueur d'un objet quelconque : bague, collier en argent, écharpe, turban, pièces de monnaie... peut le mettre en gage. À la fin de la partie, chacun reprend son bien en échange de ce qu'il a pu gagner comme gage. Le joueur qui n'a rien pour échanger, doit chanter un air hmong ou raconter une histoire et on lui rend aussi ce dont on l'a dépouillé. Cependant tous les gages ne sont pas rendus. Un garçon qui désire une fille, demande à garder le gage : c'est une preuve de présomption aux fiançailles.

Il est à noter que la mise à l'amende n'est que facultative, et ne s'accomplit qu'avec le consentement du perdant. Il faut donc une entente préalable entre les partenaires au début du jeu et avant de lancer la balle, le garçon doit demander à sa partenaire si elle est libre, c'est-à-dire non mariée, pas

<sup>3</sup> LEMOINE, Jacques, *Un village Hmong Vert du Haut-Laos*, Paris, 1972, p. 16.

<sup>4</sup> Cf. BOUROTTE, B., *Mariages et funérailles chez les Meo blancs de la région de Nong-Het (Tran-Ninh)*, Hanoi, 1943, I.I.E.H., t. VI, p. 36, n. 10.

fiancée... pour prévenir des complications, voire des scandales qui pourraient survenir plus tard.

Et il arrive que les garçons et les filles Hmong à ces occasions, connaissent ce que nous appelons le « coup de foudre » : un échange de sourire au coin des yeux, un mouvement presque imperceptible des lèvres suffisent pour les persuader intuitivement que c'est bien là la personne qui leur est destinée. Il revient dès lors aux garçons d'entreprendre une cour d'amour auprès de l'élue de leur cœur, cour d'amour bien assidue qui devra durer des mois et même des années.

Ces garçons rejoignent donc les groupes des jeunes de leur hameau qui, chaque nuit, s'en vont s'aventurer dans les régions environnantes à la recherche des jeunes filles<sup>5</sup>. Ceux qui se dirigent dans une même direction partent ensemble : l'un d'eux souffle dans un *raj qeej* (ou *khène* hmong) ; un instrument de musique composé de six tubes de bambou de longueurs différentes. Sur chaque tube il y a une anche taillée dans une mince lame en cuivre et un petit trou qui, bouché avec le doigt, permet de produire un son. Dans une caisse en bois servant de soufflerie, cylindrique et ramassée à un bout, effilée et légèrement conique à l'autre, sont assemblés à l'aide d'une cire spéciale appelée *khi sout* les six tubes de bambou au niveau de leurs anches (figure 1).

Et le groupe de ces jeunes Hmong de longer ainsi les pistes sinueuses aux flancs des montagnes, traversant les bois pleins de ténèbres ou les ruisseaux aux berges glissantes, oubliant pour un instant serpents, fauves, fantômes, mauvais génies ...

Arrivés à l'entrée du hameau convenu, les garçons se dispersent après avoir fixé l'heure où ils devront se regrouper pour le retour : au deuxième ou au troisième chant du coq.

Chaque garçon doit avoir deux instruments de musique indispensables pour cette « expédition amoureuse ».

D'abord, avant d'entrer dans le jardin de la, jeune fille, il doit souffler dans un *loub raaj blaim* une longue flûte aux sons très graves, ayant à l'une des extrémités une anche taillée dans une lame en cuivre (figure 2) ; et cela dans le but d'annoncer son arrivée aux parents de la fille, évitant ainsi d'être pris pour un voleur ou un rôdeur. Les chiens peuvent aboyer (les chiens Hmong ne mordent presque jamais), cependant les garçons Hmong savent bien comment les calmer. Les parents de la fille sont sans doute réveillés par les

---

<sup>5</sup> Comme le mariage est interdit entre gens de même nom de clan (LEMOINE, J., *op. cit.*, p. 181), les garçons Hmong ne peuvent pas faire la cour d'amour aux filles de leur propre hameau qui sont d'ordinairement de même clan qu'eux.

aboissements, mais tout fiers du charme attirant de leur enfant, ils feront semblant de ne rien entendre, de ne rien savoir.

Le garçon s'approche de la cloison de bois la plus proche du lit de la fille (il s'est bien renseigné avant de venir), et sort de sa poche un *raab ncaas* (prononcer : *t'ra yà*), au moyen duquel il entrera en conversation avec celle qu'il aime.

Le *raab ncaas* est une minuscule guimbarde constituée d'une lame en cuivre d'environ un millimètre et demi d'épaisseur, de quatre-vingt quinze millimètres de long et de dix millimètres à la partie la plus large. L'un de ses bouts a la forme d'un triangle isocèle de vingt millimètres de hauteur, et l'autre bout se rétrécit nettement pour servir de manche. Entre le manche et le triangle, la lame en cuivre est découpée suivant la forme d'un V très allongé : la partie convexe constitue la languette qui vibrera au souffle du joueur. L'extrémité du manche est fixée à un fil qui passe dans un étui en bois vernissé en forme d'un porte-cigarettes avec des motifs de décoration à la moitié inférieure. À l'autre bout du fil sont enfilés neuf grains de verre de différentes couleurs et un petit triangle en argent à la base duquel sont fixées trois anciennes pièces de monnaie indochinoise, y est attaché (figure 3).

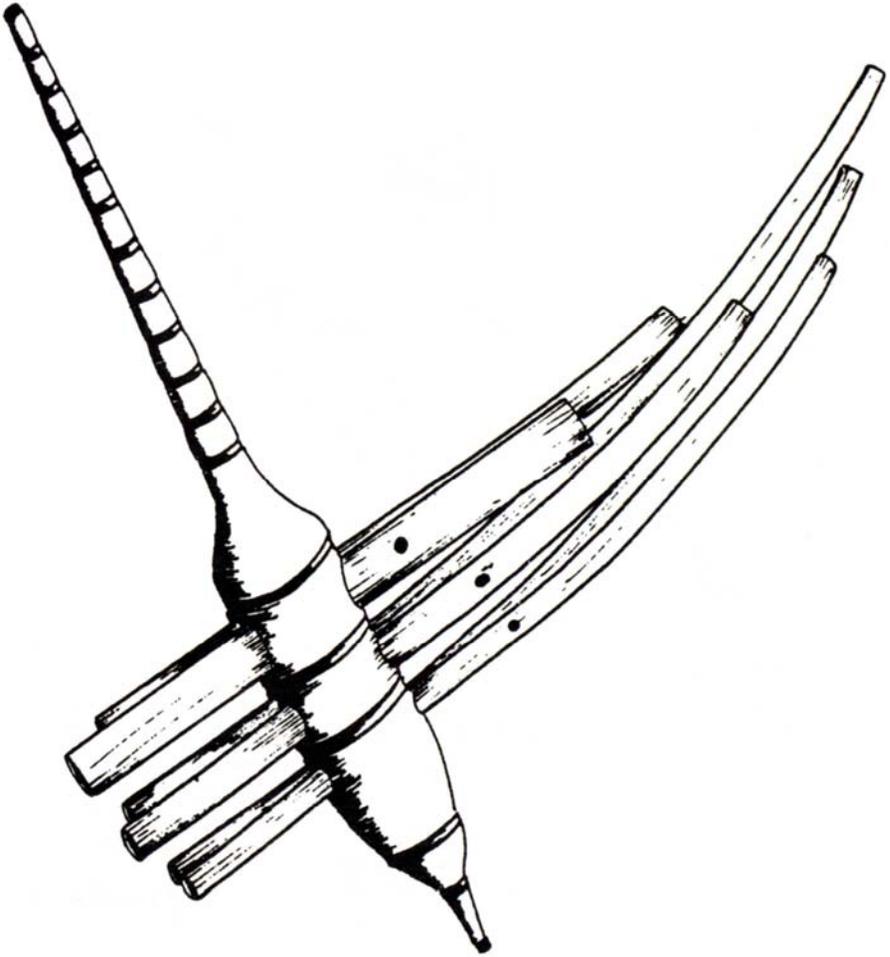
Pour jouer, ou plus exactement pour « parler », on met le *raab ncaas* entre ses lèvres et la main gauche tenant le manche, le pouce de la main droite gratte légèrement le sommet du triangle pour moduler le son qu'a produit la languette de cuivre au passage du souffle du joueur afin d'imiter avec une grande fidélité la voix humaine. Même dans le grand silence de la nuit, sans faire plus de bruit qu'une cigale, les phrases émises par le *raab ncaas*, ne sont guère perçues ou entendues au-delà de deux mètres; ce qui assure le caractère intime et confidentiel de l'entretien amoureux entre le garçon et la jeune fille, assis ou allongés tout près l'un de l'autre, mais bien séparés par une solide cloison de bois<sup>6</sup>.

Et ce à quoi nous nous attendions le moins, c'est à ce que toutes les filles Hmong de l'ancien temps possédassent chacune un ou deux *raab ncaas* qu'elles maniaient avec une extrême habilité.

Ainsi, avec un *raab ncaas* aux lèvres, garçons et jeunes filles Hmong retrouvent leur courage, sortent de leur timidité et de leur pudeur habituelles pour donner libre cours à des épanchements interminables.

---

<sup>6</sup> L'emploi du *raab ncaas* dans les cours d'amour des Hmong a été signalé par BOUROTTE, B., *op. cit.*, p. 40 et par LEMOINE, J., *op. cit.*, p. 171.

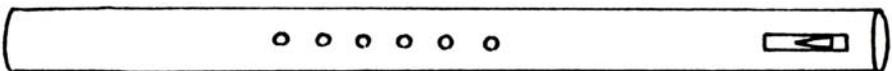


*Figure 1*

Le contenu de ces entretiens varie avec le tempérament, le degré d'instruction, la situation sociale de chaque couple. Mais le garçon, à la première rencontre, doit invariablement se présenter, s'excuser d'avoir réveillé la jeune fille à une heure si tardive, l'assurer de sa passion, de sa grande adoration pour elle...



*Figure 2*  
*Illustrations de Bui Đức Minh*



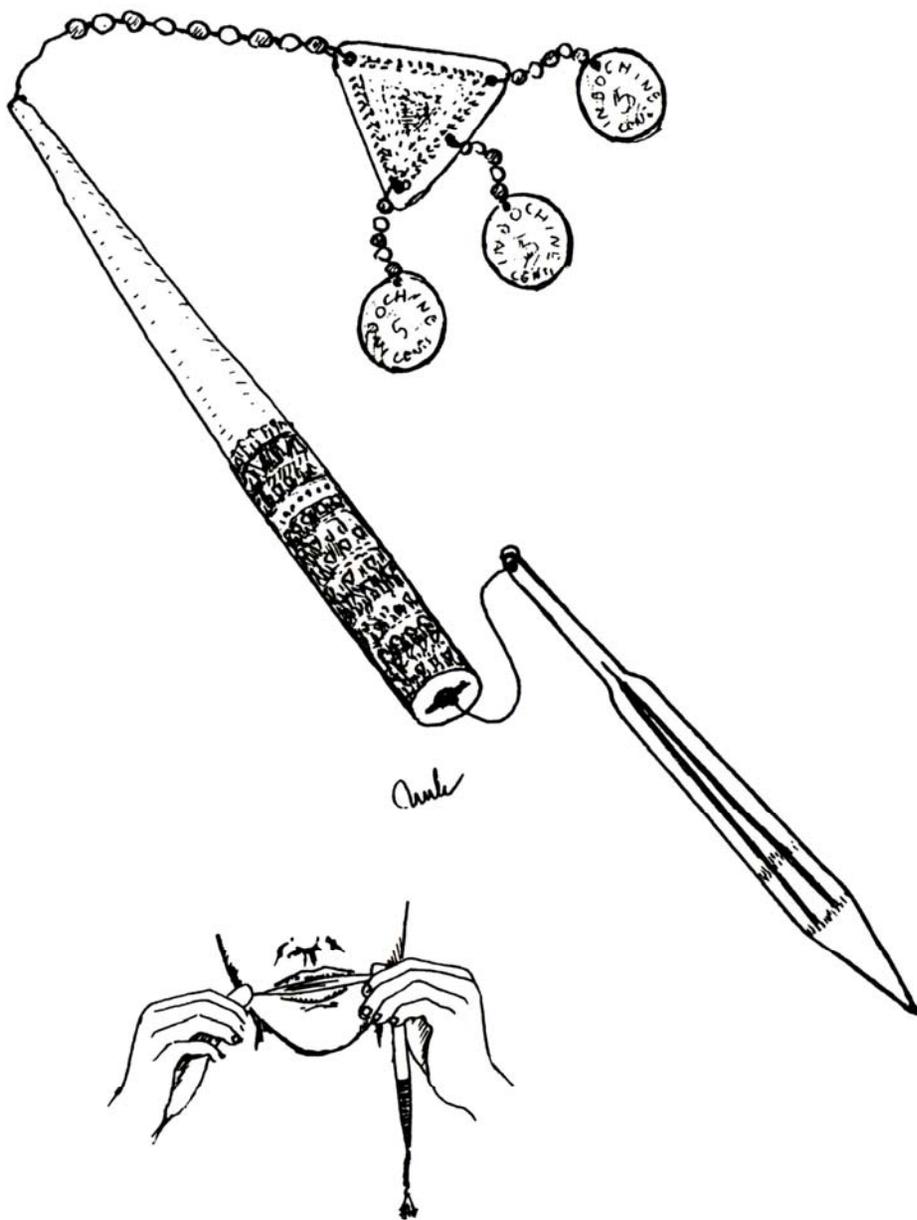


Figure 3

Presque toujours, au début, la jeune fille repousse les avances du garçon tout en l'encourageant discrètement à revenir la nuit suivante. Pour les Hmong ce sont les moments (qu'on dits *ua hluas ngauj hluas nrauj* ou « faire les jeunes gens ») les plus poétiques et les plus heureux de leur vie.

Il arrive parfois qu'une fille ouvre la porte pour recevoir le garçon dans la salle de séjour ou dans son lit, à l'insu de ses parents ; si ces derniers les surprennent, le garçon devra soit épouser leur enfant, soit payer une certaine somme en dédommagement.

Et grâce à ces cours d'amour, les garçons et les filles Hmong ont l'occasion de s'observer, de chercher à se comprendre afin de prendre une décision sur le choix de leur futur conjoint suivant les critères traditionnels : la fille doit être avant tout laborieuse et bonne ménagère, obéissante et de caractère sociable, physiquement de bonne présentation ; le garçon, travailleur, débrouillard, de bonne famille et en bonne santé.

Mais pour se décider à se marier il faut que le garçon soit en mesure de « présenter le plateau d'argent », *loub phaaj nyag*, exigé par la famille de la fiancée, toute union étant pour les Hmong l'occasion d'une prestation de la famille de la fille aux dépens de la famille du garçon. La dot qu'apporte le garçon à ses beaux-parents ne doit, en aucun cas, être considérée comme l'argent versé pour l'achat de la jeune fille. Selon les Hmong, la jeune fille est hors de prix. Elle n'est pas achetable, sa valeur est infinie. Mais c'est la vie qui l'appelle à se séparer de sa famille pour fonder un foyer par le contrat de mariage. Et ce « plateau d'argent » n'est qu'une garantie de ce contrat, décidé librement par la jeune fille<sup>7</sup>.

Il faut, au parti du gendre, affronter d'interminables et minutieuses *has nqe tshoob* ou « discussions d'argent » pour conclure le mariage. Mais il n'est pas question ici de décrire tous les détails de ces pourparlers, ni tout le cérémonial de la noce qui est long et minutieusement compliqué. Il convient seulement de signaler que le « plateau d'argent » présenté par la famille du garçon est soumis à un examen approfondi du parti de la mariée : toute barre d'argent qui présente un défaut est impitoyablement refusée. (Les Hmong ont une technique spéciale pour contrôler la qualité d'une barre d'argent en la faisant résonner contre le bois « pour voir si le son meurt » *sim saib nyat puas tuag !* ) Si une telle importance est réservée à ces barres, ce n'est point tant pour l'argent, mais parce que, d'après les Hmong, l'argent constitue la véritable contrepartie sociale de la fille donnée en mariage.

---

<sup>7</sup> Communication due à l'obligeance de M. Yang Dao.

De son côté, la famille de la mariée lui donne aussi une dot non moins importante, constituée principalement de bracelets, de colliers, d'une dizaine de jupes brodées, de chemises, d'ornements divers, de chevaux, de bœufs, de truies, de poules et qui ne fait l'objet d'aucune discussion entre le parti du garçon et celui de la fille.

Mais malheureusement les cours d'amour n'aboutissent pas toutes au mariage comme dans un conte de fées. Il arrive qu'entretemps, un autre garçon de la région vienne demander la fille en mariage. Si celle-ci ne s'y oppose pas, l'alliance pourra être contractée. Au cas où elle refuse, les parents ne feront point pression sur elle. Mais la famille du prétendant redoublera ses insistances. Comme il est coutume chez les Hmong de ne pas se créer d'ennemis inutilement, et de ne pas manquer une bonne occasion qui permette, le temps aidant, à la fille de mieux choisir, au garçon de tenter sa chance, les parents de la fille proposent un compromis : leur enfant sera « réservée » au garçon seulement pour une période d'un à trois ans, et pendant ce laps de temps, elle ne recevra que ce prétendant à l'exclusion de tout autre garçon, y compris celui qui est en train de lui faire la cour d'amour de minuit ; car d'après eux, si ce dernier aimait vraiment leur fille, il aurait dû venir leur demander sa main bien avant tout le monde. Et ce n'est qu'à la fin de cette période que l'on tiendra compte sérieusement de l'opinion de la jeune fille : le mariage aura lieu si elle consent à épouser le prétendant, ou les fiançailles seront annulées simplement et purement en cas contraire.

Alors la famille du prétendant apporte aussi un parapluie entouré d'un ruban écossais noir et blanc, *sawv ceeb*, (que les femmes Hmong mettent pardessus leur turban) et l'accroche dans la salle de séjour de la maison de la fiancée, pour signifier à tout visiteur que la fille de cette famille n'est pas libre pour le moment.

Les parents de la fille doivent veiller à la correcte exécution de ce qui est convenu, en cas de défaillance, ils sont obligés non seulement de rembourser les gages de fiançailles mais encore de verser en plus une amende à la famille du garçon.

Parfois, au moment crucial pour leur bonheur, les amants Hmong, avec la complicité de la famille du garçon et de leurs amis communs, réagissent d'une manière énergique et inattendue : avant que la famille du nouveau prétendant ne vienne accrocher le parapluie dans la salle de séjour, celle-ci s'enfuit avec son amoureux. Puis, sans tarder, la famille du garçon envoie un messenger aux parents de la fille pour demander leur fille en mariage. Dans la plupart des cas, ces derniers explosent violemment et accourent dare dare chez le garçon pour invectiver et frapper leur fille. Il est bon, croit-on, de les

laisser extérioriser ainsi leur mécontentement (à condition qu'ils ne brutalisent pas trop la victime), car ce faisant ils se calmeront vite. En effet, ils ne tardent pas à céder aux innombrables interventions de la famille, des amis, des voisins, toutes en faveur de leur fille, à s'attendrir devant les pleurs et supplications de celle-ci, à devenir sensibles aux excuses pleines d'humilité de la famille du garçon. Ils acceptent enfin de régulariser la situation : on festoie un peu et on célèbre simplement le mariage, comme si rien ne s'était passé.

Pendant son séjour à Pha-Hok, un village Hmong Verts au Haut-Laos, Jacques Lemoine a été témoin d'une réaction inattendue mais décisive d'une jeune fille Hmong au cours même du cérémonial de noce pour échapper au mariage :

Un parti s'était présenté pour demander la fille aînée de Nkag Tswb, la jeune Ntxhoo. Cette jeune fille de quinze ans, assez grande et bien en chair avait beaucoup de succès parmi la jeunesse de Pha-Hok. Parmi ses galants, le deuxième fils de Neej Huas, le jeune Suab, partageait sa répugnance pour un mariage hâtif avec des inconnus. Sur les conseils du jeune adolescent la belle Ntxhoo attendit que le cérémonial de sa noce ait atteint le moment crucial du « plateau d'argent » et que les intermédiaires scellent leur accord en buvant chacun une coupe d'alcool, pour surgir entre les deux entremetteurs et renverser la petite table sur laquelle étaient posées les coupes avant qu'ils aient pu les saisir. La surprise passée, le parti du gendre, cédant à la honte et à l'inquiétude, rompit les pourparlers...<sup>8</sup>

Mais un ami Hmong après la lecture de ce passage, m'a confié :

Je crois qu'on ne peut interrompre ainsi le mariage sans avoir des ennuis, car ce serait une violation grave des accords sacrés entre deux familles, susceptible de sévère punition<sup>9</sup>.

En dernier lieu, il existe un cas, assez rare d'ailleurs, où un garçon, prétendant avoir certaine preuve de l'amour d'une fille, enlève celle-ci avec la complicité de ses amies ou de ses cousines. Il l'enferme chez lui et sans recourir aux voies de force, il essaie de la séduire. Mais se comportant en « bon Hmong », il doit aussitôt après le rapt, envoyer aux parents de la fille un messenger pour demander leur enfant en mariage. Alors ces derniers de se mettre en grande colère, de voler chez le garçon pour « délivrer » leur fille, pour frapper le ravisseur tout en vociférant d'interminables invectives.

<sup>8</sup> Cf. LEMOINE, J., *op. cit.*, p. 183.

<sup>9</sup> Communication due à l'obligeance de M. Lysao Lyfoung.

Comme toujours, on les laisse faire et ils finissent, bon gré mal gré, par se calmer. Alors, on procède à l'interrogatoire des intéressés. Si le ravisseur peut produire une preuve montrant qu'il a été aimé de la fille, (un cadeau qu'ils se sont échangé, ou même un objet de la fille, mis en gage lors du jeu de *loub pob* à l'occasion de la fête du Nouvel An Hmong, que le garçon a refusé de lui restituer...) l'enlèvement sera légitimé et on conseillera à la fille aussi bien qu'à ses parents d'accepter la demande en mariage du ravisseur. Toutefois, on doit prendre soin de tenir compte de l'ultime opinion de la victime, car les filles Hmong ont souvent recours au suicide pour échapper à un mariage forcé. Mais si le ravisseur ne peut produire aucune preuve présumant qu'il a été aimé de la fille, il sera condamné à payer une certaine somme en dédommagement, et surtout il devra perdre... la face.

Comme nous venons de le voir, les cadeaux, les gages échangés entre garçons et filles Hmong jouent un rôle tellement important qu'il est prudent pour les intermédiaires dans un mariage, de demander à la fiancée de rendre à ses anciens galants tous les cadeaux ou gages. En même temps, elle doit entreprendre des pourparlers avec ceux-ci pour les inviter à lui restituer ses cadeaux.

En cas où un garçon refuse de rendre le cadeau et menace de faire valoir sa « priorité de date », les entremetteurs conseillent à la jeune fille de s'enfuir avec son fiancé ou de se laisser enlever par lui puis les parents régularisent la situation par un cérémonial de noce. Le concurrent est alors désarmé devant le fait accompli.

Pour curieuses qu'elles puissent nous paraître, les coutumes des Hmong dans l'ancien temps ne manquent pas d'originalité : on peut croire que la mariée Hmong est achetée, mais elle reste libre de choisir son mari, soit en se laissant enlever, soit en s'enfuyant avec un garçon de son choix. Il y a donc un certain fléchissement de l'autorité patriarcale qui est sans doute introduite dans les mœurs au temps où les tribus Hmong vivaient en Chine; et non seulement ces coutumes semblent inspirées par le souci de préserver les droits de l'individu, mais elles reflètent un esprit d'indépendance un respect des passions bien particuliers aux Hmong<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Cf. BOUROTTE, B., *op. cit.*, p. 46.

*L'auteur doit à MM. Lysao Lyfoung, Phia Xaykao, Vang-Di et Yang Dao de précieux renseignements, de judicieuses communications lui permettant de mener à point la rédaction de cet article. Qu'il lui soit permis d'exprimer à ses amis ses remerciements les plus sincères.*